
Construire un système d'alerte précoce des crises

Hélène Lavoix

Été 2006

*Avec le soutien du Secrétariat général de la défense nationale
(SGDN)*



**Département
des études de sécurité**

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

En 2005, l'Ifri a ouvert une branche européenne à Bruxelles. Eur-Ifri est un think tank dont les objectifs sont d'enrichir le débat européen par une approche interdisciplinaire, de contribuer au développement d'idées nouvelles et d'alimenter la prise de décision.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Remerciements

Ce texte se fonde sur les contributions et débats du séminaire international restreint, obéissant aux règles dites de Chatham House, sur "Les Systèmes d'alerte précoce", organisé le 15 mai 2006 par l'Ifri au profit du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Le programme du séminaire est présenté en annexe.

Tous les contributeurs sont chaleureusement remerciés pour leur participation.

L'auteur remercie tout particulièrement les chercheurs de l'Ifri et la sous-direction du SGDN "suivi des crises et conflits internationaux" pour leurs commentaires et suggestions quant au présent texte, ainsi que François Grünwald du groupe URD pour ses conseils. Ce texte et son contenu, y compris les erreurs éventuelles, relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

Mise en pages: Juliette Mayaleh

© Droits exclusivement réservés, Ifri, 2006 - www.ifri.org

Ifri
27 rue de la Procession
75 740 Paris cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00

Eur-Ifri
22-28 Avenue d'Auderghem
1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : +(32) 2 238 51 10

Hélène Lavoix, chercheur associée à l'Ifri, est docteur en science politique de la School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres, spécialisée sur les questions des dynamiques sous-jacentes aux crises, guerres et génocides. Le travail de recherche réalisé pour son Ph.D lui a permis d'analyser et de développer une première modélisation de la dynamique des phénomènes d'escalade vers les conflits et de stabilisation vers la paix, fondée sur l'étude de douze cas de conflits et crises au Cambodge, d'intensité, durée et nature variables. L'idéal-type identifié est une spirale de rétroaction entre les acteurs, construite de façon incrémentale par les interactions entre les idées, lesquelles ont été décomposées en croyance, buts (selon le travail de Steven Pinker, 1999) et actions des groupes d'acteurs. Utilisant cette connaissance des mécanismes des crises et conflits, son expérience pratique d'analyste en relations internationales acquise en travaillant pour la Commission européenne, ainsi que celle obtenue lorsqu'elle vivait et travaillait au Cambodge pendant l'opération de construction de la paix des Nations unies, elle a récemment réalisé un rapport pour l'AFD évaluant les fondements théoriques de nombreux systèmes d'alerte précoce et méthodologies de prévision des crises utilisés actuellement. Elle a également contribué à l'organisation d'un séminaire international fermé Ifri/Secrétariat général de la défense nationale sur les systèmes d'alerte précoce réunissant utilisateurs institutionnels, chercheurs et acteurs privés.

Sommaire

<i>Introduction</i>	5
<i>Le processus de prévention : plusieurs acteurs, différentes opérations</i>	7
<i>Interrogations quant aux systèmes d'alerte précoce : identification des contraintes et difficultés</i>	11
<i>Mettre en œuvre un système d'alerte précoce</i>	17
<i>Conclusion</i>	29
<i>Bibliographie</i>	30
<i>Annexe</i>	
<i>Programme du séminaire « Système d'alerte précoce des crises »..</i>	33

Note de l'Ifri

Nous présentons ici de façon synthétique les débats ayant animé le séminaire sur « Les systèmes d'alerte précoce » organisé au profit du Secrétariat général de la défense nationale par l'Ifri, en y ajoutant une présentation du contexte destinée au non-spécialiste ainsi que parfois des réponses ou idées tirées des ouvrages spécialisés sur la question.

Nous traiterons donc ici des procédés d'anticipation, regroupés sous le vocable de « systèmes d'alerte précoce », qui ont pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre. L'acte spécifique d'alerter sur les risques ou situations identifiés n'est qu'une étape de ce processus.

Dans le cadre d'un État, nous présenterons, tout d'abord le contexte dans lequel s'insère le système d'alerte précoce, soit le processus global de prévention, dans le cas des conflits.

Les principales interrogations, oppositions et résistances opérationnelles vis-à-vis des systèmes d'alerte précoce seront ensuite analysées. Les difficultés ainsi soulignées seront retenues comme devant être résolues lors de la création du système d'anticipation. Sont donc posées les questions suivantes :

- ✓ *La nécessité de certaines crises remet-elle en question la prévention et donc, a fortiori, l'anticipation ?*
- ✓ *Un système d'alerte précoce et une réflexion sur sa substance sont-ils nécessaires ?*
- ✓ *Les difficultés de la réponse invalident-elles les systèmes d'alerte précoce ?*

Finalement, il sera suggéré que, compte tenu de la diversité des types d'actions et acteurs impliqués dans la prévention et donc dans l'anticipation, une structure fédératrice, ayant suffisamment d'autorité dans les limites de sa mission, pourrait être responsable de la création, mise en place et utilisation

du système d'alerte précoce. Puis, seront examinées les différentes étapes de mise en œuvre d'un système d'alerte précoce :

- 1. Définition des objectifs politiques et stratégiques de l'acteur se dotant du système d'alerte précoce ;*
- 2. Définition de l'objet de l'alerte (conflits, instabilité, etc.) ;*
- 3. Création du système : modélisation et définition de la « population » sur laquelle portera l'alerte ;*
- 4. Utilisation du système : définition du schéma organisationnel, évaluation des informations et résultats obtenus ;*
- 5. Mise en relation des résultats provenant du système d'alerte précoce, des objectifs politiques et stratégiques et des moyens ;*
- 6. Déclenchement de l'alerte : diagnostic, propositions succinctes d'actions et surveillance ;*
- 7. Gestion du système d'alerte précoce dans la diversité de l'environnement international.*

Introduction

La préoccupation croissante de la communauté internationale en matière de sécurité, l'incertitude d'un monde changeant et complexe, qui ne peut plus se comprendre selon le paradigme relativement simple de la guerre froide, ajouté à la prise de conscience graduelle du coût énorme des diverses crises, guerres et conflits, ont généré un intérêt renouvelé et affiché pour des systèmes de prévision et d'anticipation des crises et conflits, regroupés sous le vocable de « systèmes d'alertes précoces », qui permettraient d'améliorer les capacités d'action, notamment préventives, tant de la communauté internationale que de ses États membres.

Dans un monde perçu de façon grandissante comme global, il est devenu plus difficile d'ignorer les effets de ces guerres ou désastres qui se déroulent pourtant parfois à des milliers de kilomètres. La faillite d'un État, une guerre civile peuvent anéantir les efforts précédents en termes de développement économique, déstabiliser l'ensemble d'une région, réduire les marchés et sources d'approvisionnement des entreprises et détruire leurs investissements industriels, perturber de façon significative les marchés de matières premières et énergétiques, impliquer des flots de réfugiés créant à leur tour des problèmes d'immigration et générer un terrain favorable à des représentations hostiles, qui pourront ensuite se traduire par des actes terroristes sur des territoires éloignés, élargissant ainsi le théâtre de la guerre à l'ensemble du monde. À cela, il faut ajouter les préoccupations purement altruistes, qui peuvent également motiver les membres de la communauté internationale¹.

Ces préoccupations conduisirent à de nombreuses interventions, généralement une fois la crise déclenchée, afin de tenter d'en minimiser les effets directs et indirects. Cependant, de telles actions sont non seulement insuffisantes mais très onéreuses, alors que, compte tenu des risques, l'inaction ne peut pas toujours être une option. D'ailleurs, Jack Straw, ancien secrétaire britannique aux Affaires étrangères, soulignait que l'intervention en Bosnie, bien que n'ayant pu éviter ni la guerre civile, ni les massacres ethniques, avait coûté au contribuable britannique au moins 1.5 milliard de livres sterling, alors que le coût de l'action préventive en Macédoine n'avait été que de 14 millions de livres sterling². L'aide versée au Rwanda pendant les trois ans qui suivirent les tueries a atteint plus de 2 milliards de dollars, alors

Ce texte tire un certain nombre d'enseignements des contributions et les débats du séminaire international restreint sur « Les systèmes d'alerte précoce » organisé le 15 mai 2006 pour le Secrétariat général de la défense nationale par l'Ifri, participation pour laquelle tous les contributeurs sont chaleureusement remerciés. Ce texte et son contenu, y compris les erreurs y figurant, relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

¹ En ce qui concerne les motivations « mélangées » tant altruistes qu'intéressées, générant certaines actions, on pourra se référer, dans le cas des guerres, à Michael Walzer, *Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques*, Paris, Gallimard, 2006.

² Discours de Jack Straw, ministre britannique des Affaires étrangères, au Foreign Policy Centre, 25 mars 2002.

qu'une intervention préventive aurait sans doute permis d'éviter ce drame humain en ne coûtant approximativement qu'un tiers de cette somme³.

Il convient donc de passer d'une stratégie de réaction à une stratégie de prévention, incorporant une identification des signaux de crises et, donc, une anticipation qui soit faite suffisamment précocement⁴, c'est-à-dire un système d'alerte précoce opérationnel, pour que finalement le déclenchement de l'alerte, le diagnostic détaillé faisant suite à l'alerte, la décision d'intervention, la planification et la mise en œuvre de la réponse soient possibles.

Cependant, un autre écueil subsiste. Les interventions, même préventives, sont parfois inefficaces ou, pire encore, contre-productives. Par exemple, non seulement le caractère préventif de la guerre en Irak menée par la coalition est discutable, mais, qui plus est, ses effets, notamment en termes de destruction de l'appareil d'État contribuant à la guerre civile. Il importe donc que prévention et systèmes d'alerte précoce soient fondés sur une compréhension des mécanismes conduisant aux situations que l'on prétend éviter.

Nous présenterons d'abord l'ensemble du processus de prévention, situant ainsi les systèmes d'alerte précoce dans leur contexte. Nous tenterons ensuite de lever certaines des objections majeures généralement opposées à la prévention des conflits en général, aux systèmes d'alerte précoce en particulier, les utilisant comme des constats de difficultés devant être résolues. Finalement, prenant en compte les nécessités précédemment identifiées, utilisant l'expérience d'un certain nombre de systèmes d'alerte précoce, comme ceux existant déjà en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suède⁵, par exemple⁶, nous aborderons les différentes étapes qui, selon nous, devraient présider à l'élaboration d'un système d'alerte précoce opérationnel et efficace, si un pays comme la France, par exemple, souhaitait se doter d'un tel système.

3 Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, December 1997, <www.carnegie.org/sub/research/> citant *Rebuilding Post-War Rwanda, The International Response to Conflict and Genocide: Lessons from the Rwanda Experience*, Study 4, Copenhagen : Steering Committee of the Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda, March 1996, p. 32, et Michael E. Brown and Richard N. Rosecrance (eds), *The Cost-Effectiveness of Conflict Prevention*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1998.

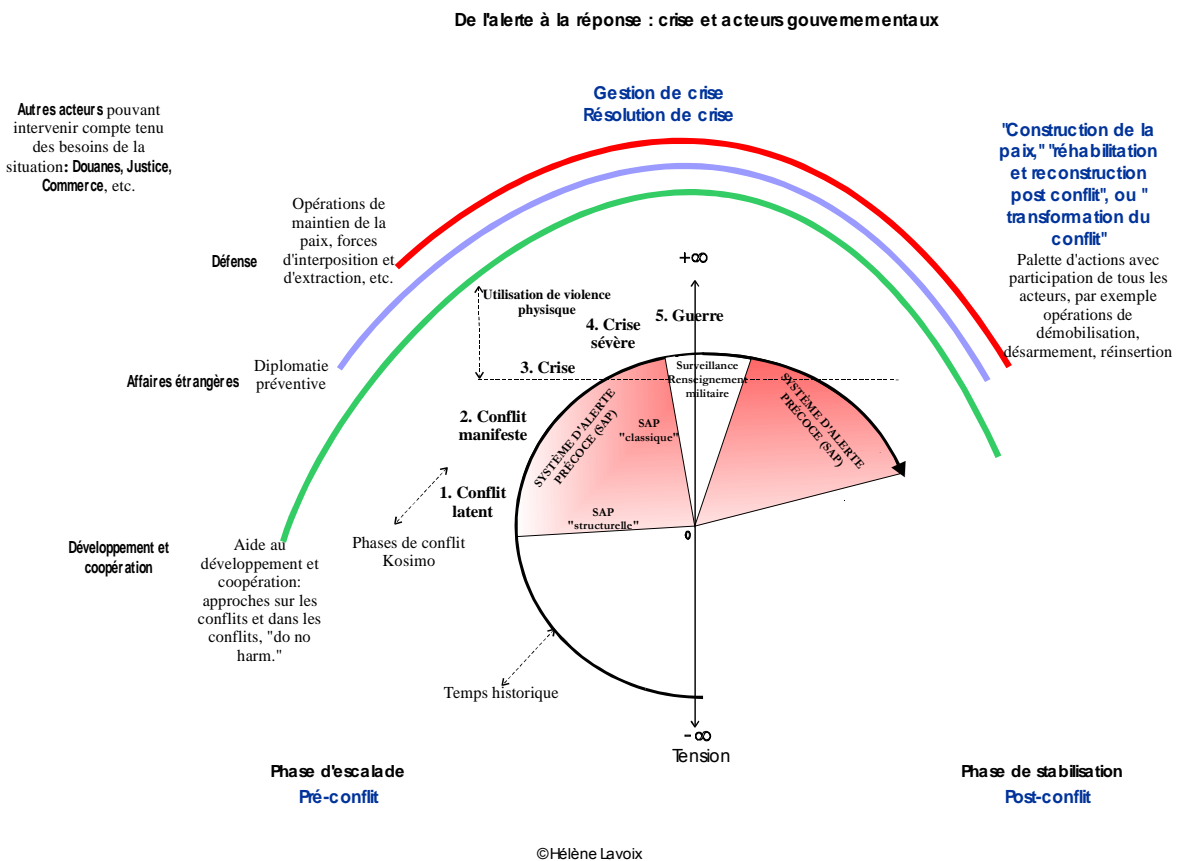
4 Général Jacques Bonningues, bureau du Haut représentant pour la Sécurité et la Prévention des Conflits, « non-papier », 15 mai 2006.

5 Pour une description et une évaluation des différents systèmes existants, voir Hélène Lavoix, « Indicateurs et méthodologies de prévision des crises et conflits : Evaluation », Paris, AFD, 2005b, <www.cedoc.defense.gouv.fr/article.php3?id_article=790>.

6 Pour une description et une évaluation des différents systèmes existants, voir Hélène Lavoix, « Indicateurs et méthodologies de prévision des crises et conflits : Evaluation », Paris, AFD, 2005b, <www.cedoc.defense.gouv.fr/article.php3?id_article=790>.

Le processus de prévention : plusieurs acteurs, différentes opérations

Nous présenterons ici brièvement le contexte dans lequel s'insère le système d'alerte précoce, c'est-à-dire l'ensemble du processus de prévention, dans le cas d'un conflit, mettant en évidence les grands types d'acteurs et les opérations mises en œuvre. Comme nous le verrons par la suite, la prévention et donc le système d'alerte peuvent également avoir d'autres objets, comme l'instabilité.



Au centre du processus se trouve donc la situation à prévenir, le conflit. Celui-ci est présenté sur un arc de cercle, montrant l'escalade vers un conflit comme une suite de phases continues et contiguës. La définition retenue pour

ces phases, comme par certains praticiens des systèmes l'alerte précoce, est celle définie par l'Université de Heidelberg dans son programme Kosimo⁷ :

Tableau 1. Typologie des crises et conflits en fonction de l'intensité

Violence	Groupe d'intensité	Niveau d'intensité	Nom	Définition
non violent	faible	1	Conflit latent	Une différence de position sur des valeurs définissables ayant un sens national est considérée comme étant un conflit latent si des exigences sont articulées par une des parties et perçues comme telles par une autre.
		2	Conflit manifeste	Un conflit manifeste inclut l'utilisation de mesures situées à l'orée de la violence, par exemple des pressions verbales, des menaces publiques d'utilisation de la violence, ou l'imposition de sanctions économiques.
violent	moyenne	3	Crise	Une crise est une situation tendue dans laquelle au moins une des parties utilise la violence au cours d'incidents isolés.
	forte	4	Crise sévère	Un conflit est une crise sévère si la force est utilisée de façon répétée et organisée.
		5	Guerre	Une guerre est un conflit violent pendant lequel la force est utilisée avec une certaine continuité de façon organisée et systématique. Les parties appliquent des mesures extensives, en fonction de la situation. La somme de destructions est vaste et de longue durée.

Source : HIIK, Conflict-Barometer 2005.

À ces phases d'escalade, doivent être ajoutées celles correspondant à la désescalade ou stabilisation, et qui coïncident avec un retour à la paix.

À ces différentes phases de conflit sont associés divers actions et acteurs.

Lors des phases non violentes, et ce, de façon relativement nouvelle, les acteurs du développement sont primordiaux. Ils mènent une action à long terme à travers des programmes d'aide au développement et de coopération qui, au minimum, tentent de ne pas avoir d'effet néfaste ou accélérateur sur les possibilités de conflit. C'est l'approche dite du « *do no harm* ». Lors de ces phases, les acteurs diplomatiques et militaires sont généralement concentrés sur leurs métiers traditionnels, bien qu'ils puissent également être impliqués dans des programmes de coopération. En sus, leur fonction, par rapport aux phases de conflit, tend à être liée à l'observation, à la collecte d'information et à l'analyse.

⁷ Heidelberg Institute on International Conflict Research, *Conflict Barometer 2005, Crises; Wars; Coups d'État; Negotiations; Mediations; Peace Settlements*; 14th Annual Conflict Analysis, édition révisée, Département de sciences politiques, Université de Heidelberg, Décembre 2005, <www.hiik.de/en/index_e.htm>

Avec l'augmentation de la tension, généralement en phase 3, commencent les actions dites de « diplomatie préventive », recouvrant toute une gamme de négociations cherchant à résoudre les disputes, prévenir le déclenchement de guerres ou obtenir des accords de paix, une fois la guerre enclenchée. Jusqu'à récemment, la diplomatie préventive était le moyen principal de prévention des conflits.

Avec l'utilisation de la force de façon organisée, c'est-à-dire avec les phases 4 et 5, commencent les opérations de « maintien de la paix », de « gestion des crises », ou encore de « résolution des crises ». Ces actions font une large place au militaire, mais incorporent également, et ce de façon croissante, une composante civile. Leur objectif est de maîtriser et surveiller l'escalade ou la désescalade de la tension⁸.

Une fois les accords de paix signés, s'amorcent les phases de désescalade ou stabilisation. L'ensemble des acteurs y participe et les actions sont multidimensionnelles. Ce sont les opérations dites de « construction de la paix. »

Les acteurs impliqués sont tant les États que les organisations gouvernementales internationales (OGI) ou les organisations non gouvernementales (ONG). En matière de crise, ces dernières ont maintenant un rôle établi, bien que parfois controversé pour certains types d'actions⁹ et demandant donc éventuellement à être revu. De plus, les efforts de la communauté internationale tentant d'agir sur les sources de financement des différents acteurs d'une guerre, par exemple dans le cas des diamants, suggèrent que les acteurs privés comme les sociétés commerciales et industrielles ont également un rôle à jouer en termes de prévention¹⁰.

La médiation entre le conflit, sur le terrain, et les acteurs voulant prévenir, gérer, résoudre le conflit ou reconstruire la paix est assurée par les informations regroupées de façon pertinente, afin de permettre une compréhension de la situation. Comme l'action doit être préparée, planifiée et mise en œuvre, l'information devra être fournie sous forme d'anticipation ou de prévision et ce le plus tôt possible. *Ces procédés d'anticipation, regroupés sous le vocable de « systèmes d'alerte précoce », ont donc pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre.* L'acte spécifique consistant à alerter sur les risques ou situations identifiés, c'est-à-dire l'alarme, n'est qu'une étape de ce processus.

Initialement, les systèmes d'alerte précoce « classiques » tendaient à commencer avec la phase 3, cherchant à prévoir les phases 4 et 5. Avec l'intérêt croissant porté par la communauté internationale à la prévention des conflits à long terme, cette perspective est devenue insuffisante. Les systèmes d'alerte précoce doivent désormais autoriser également l'anticipation des phases 1 et 2.

Les systèmes d'alerte précoce devront être opérationnels non seulement pendant les phases d'escalade, mais également pendant celles de

⁸ Emma Stewart, « Conflict Prevention: Consensus or Confusion? », *Peace, Conflict and Development*, n°3, Dept of Peace Studies, University of Bradford, 06/2003, <www.peacestudiesjournal.org.uk/>.

⁹ B. R. Rubin, « Afghanistan: la souveraineté comme condition de sécurité », *Critique Internationale*, n° 28, juillet-septembre 2005, p.169-183.

¹⁰ Voir, par exemple, Jean-Marc Châtaignier et François Gaulme, « Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles : Pour une vision renouvelée des enjeux de l'aide au développement dans la prévention et la gestion de crises », *document de travail*, n°5, AFD, septembre 2005, p.7-8 ; Jean-Marc Châtaignier, *L'ONU dans la crise en Sierra Leone. Les méandres d'une négociation*, Paris, CEAN-Karthala, 2005 ; International Institute of Security Studies, « Diamonds and conflicts », *Strategic Comments*, Vol. 6 n°4, 2000

stabilisation, lorsque le conflit a plus de chance de redémarrer, puisque l'on sait que dans les dix ans suivant une guerre les risques de la voir se réamorcer sont particulièrement élevés¹¹.

Nous avons donc brièvement défini et situé les systèmes d'alerte précoce dans leur contexte, décrivant ainsi, en quelque sorte, un idéal-type.

¹¹ PMSU – PCRI - *Investing in Prevention*, 2005, p. 45, citant Walter, B. « Does Conflict Beget Conflict? Explaining Recurring Civil War », *Journal of Peace Research*, 41:3 (2004) et Paul Collier & Anke Hoeffler, *Greed and grievance in Civil War*, « Processed Paper », Development Research Group, Banque mondiale, 2002.

Interrogations quant aux systèmes d'alerte précoce : identification des contraintes et difficultés

Lorsque l'on traite des systèmes d'alerte précoce, un certain nombre d'oppositions, de résistances et d'interrogations de trois ordres se font jour¹². Il est indispensable de répondre à ces critiques, non seulement pour convaincre des interlocuteurs qui, bien souvent, devront, peu ou prou, participer au système d'alerte précoce, mais aussi parce que les obstacles mentionnés sont souvent fondés et doivent donc être surmontés pour la bonne marche de l'anticipation.

Le premier type de frein cognitif ne se limite pas, en fait, aux systèmes d'alerte précoce mais questionne le bien-fondé de la prévention ; le deuxième s'interroge sur la validité, l'utilité et la substance d'un système d'alerte précoce des crises et conflits ; le troisième enfin se situe au niveau d'une impossibilité hypothétique à traduire l'alerte en réponse.

La nécessité de certaines crises invalide-t-elle la prévention ?

L'argument selon lequel un conflit peut être positif pose la difficile question de la validité des actions de prévention. La nécessité de ces crises est effectivement largement reconnue¹³.

Cependant, en matière de prévention, il ne s'agit justement pas d'empêcher toute crise ou conflit de se produire mais, au contraire, de tenter d'en mitiger les effets les plus négatifs, délétères, déstabilisants pour la région et éventuellement le monde. La question n'est donc pas de faire le choix entre sauver des vies, qui seraient risquées lors d'un conflit violent, tout en laissant perdurer un système inefficace et laisser mourir des êtres humains, finalement en contravention avec l'insistance actuelle sur les droits de l'homme, parce que, une fois la crise résolue, les survivants bénéficieraient d'un meilleur système. Il s'agit plutôt de comprendre assez bien les dynamiques sous-

¹² Ces réserves furent d'ailleurs exprimés par un certain nombre de participants au séminaire sur l'alerte précoce, mais se retrouvent également de façon plus générale.

¹³ Par exemple, Michi Ebata, *From the discourse to the ground: UNDP activities in conflict prevention*, New York: UNDP Bureau for Crisis Prevention and Recovery, mai 2003 ; Barrington Moore, *Injustice: Social bases of Obedience and Revolt*, London: Macmillan, 1978.

jacentes à la crise en cours ou à venir pour permettre l'avènement d'une meilleure situation avec le moins de violence et de dégâts nationaux et internationaux possibles¹⁴.

Un système d'alerte précoce et une réflexion sur sa substance sont-ils nécessaires ?

Analyse risque-pays et système d'alerte précoce

Comme les débats qui eurent lieu lors du séminaire le montrent, la mise en place d'un système d'alerte précoce spécifique peut éventuellement être freinée par l'existence des outils d'analyse du « risque-pays » déjà en place. La pratique du « risque-pays » a pour mission d'analyser les risques économiques et financiers auxquels sont confrontés un pays et donc les investisseurs potentiels, publics ou privés. On citera, comme exemple de ce type de mesures, le système de la Coface ou ceux des firmes américaines *World Markets Research Center* (WMRC) ou britannique *The Economist Intelligence Unit*¹⁵.

Bien que n'ayant pas pour objectif de prévoir l'instabilité ou les conflits, ces méthodes incorporent cependant une certaine mesure du risque politique, mais en lui attribuant moins de poids, en termes de calculs, qu'aux risques économiques et financiers. Néanmoins, le politique y est déterminant puisque, généralement, toute situation de guerre ou de grande instabilité politique entraîne un classement en catégorie de risque très élevé, notamment lié au défaut de paiement.

Une telle catégorisation, relativement large, ne permet pas de distinguer l'évolution de la situation au sein d'un pays en crise, laquelle pourrait intéresser les diverses parties prenantes. On pense, par exemple, aux difficultés des opérations de construction de la paix comme celle ayant lieu actuellement en Afghanistan. En ce qui concerne la dimension politique, l'approche par le « risque-pays » est donc insuffisante. Certaines sociétés, comme le groupe Eurasia, se sont positionnées sur le marché spécifique de l'anticipation des risques politiques. Ainsi, Eurasia a créé avec la Deutsche Bank l'indice DESIX de stabilité politique¹⁶. Cependant, le but de cette approche, à savoir évaluer l'« impact de la politique sur les marchés », est encore différent de celui d'un système d'alerte précoce¹⁷.

Prendre en compte la différence d'objectifs et donc de résultats de ces différents outils de prévision devrait permettre, de façon enrichissante et

¹⁴ Il convient de noter, ici, que certains, comme Edward Luttwak, soulignent que seule une victoire complète permet de résoudre une crise, « Give War a Chance », *Foreign Affairs*, juillet-août 1999.

¹⁵ Pour la Coface, voir <www.trading-safely.com/sitecwp/cefr.nsf> ; WMRC fait partie du groupe *Global Insight Inc.* <www.wmrc.com/> ; pour *The Economic Intelligence Unit*, voir <www.eiu.com/>.

¹⁶ <www.eurasiagroup.net/si/>

¹⁷ Ian Bremmer, « Managing Risk in an Unstable World » HBR Spotlight, *Harvard Business Review*, Onpoint article product 1126, 2005.

constructive, de rechercher les complémentarités existant entre ces méthodes, y compris les systèmes d'alerte précoce des crises, afin d'optimiser leur utilité.

Un système d'alerte précoce est-il utile ?

En ce qui concerne la pertinence même d'un système d'anticipation, les critiques font état, tout d'abord, de l'intuition des praticiens et spécialistes des pays et régions analysées, qui n'ont pas besoin d'un outil supplémentaire pour savoir exactement ce qui se déroule dans leur espace d'expertise. Sans que la valeur de cette connaissance soit remise en cause, les représentants de certaines institutions dont le système d'alerte précoce est opérationnel soulignent en réponse que l'on constate parfois que même les meilleurs spécialistes ou praticiens, justement parce qu'ils sont habitués au pays sur lequel ils travaillent, dans lequel ils vivent, sont parfois incapables de déceler suffisamment tôt l'escalade vers un conflit. Pouvoir mettre en perspective des événements et leur évolution, en faire la synthèse pour les comparer à d'autres situations est souvent indispensable au travail de prévision, mais n'est pas toujours aisé ou possible lorsque l'on est immergé dans la conjoncture d'un pays.

Bien souvent, l'escalade vers le conflit et ses différentes causes ne sont évidentes qu'une fois le conflit déclenché. Un exemple célèbre, bien que se situant au niveau de la réponse, est celui de la politique d'apaisement menée par Chamberlain et Daladier vis-à-vis d'Hitler qui montre combien la situation était parfois mal appréciée à l'époque. Plus récemment, on peut utilement s'interroger sur la crise en Côte-d'Ivoire et se demander qui l'avait prévue et quand. Selon le témoignage d'un expert des systèmes d'alerte précoce, il est arrivé qu'un expert pays, confronté à une alerte donnée par un système opérationnel, nie dans un premier temps l'éminence d'un conflit, puis ayant revu les divers indicateurs, reconnaisse finalement leur pertinence, quelque temps avant que le conflit n'éclate¹⁸. En ce sens, intuition, connaissance d'un pays et expérience sont des données nécessaires mais insuffisantes pour que les symptômes d'escalade puissent être identifiés avec assez de précision pour qu'anticipation et alerte soient faites en temps utile.

Il est, en effet, nécessaire que soient également connus les mécanismes présidant au déclenchement des conflits et crises ou de l'instabilité. D'aucuns peuvent arguer de la spécificité et du caractère unique de chaque conflit ou crise, constat souligné par des institutions tels le PNUD ou le DFID et qui, en conséquence, abandonnent les systèmes d'alerte pour favoriser des méthodes d'analyse¹⁹. Notons, tout d'abord, que l'utilisation d'une méthode d'analyse unique souligne bien les similitudes entre différents conflits. En second lieu, si les manifestations des crises et conflits sont effectivement différentes, cela n'empêche ni l'existence de dynamiques similaires sous-jacentes aux conflits, ni l'identification de causes pouvant générer partout les mêmes effets, quitte à ce que ceux-ci prennent différentes apparences. C'est donc une approche scientifique qui est nécessaire, et qui doit se situer à un niveau d'abstraction suffisant pour pouvoir être appliquée à travers des temporalités et des espaces culturels et géographiques divers. Par exemple, on sait qu'un changement de régime est source d'instabilité pour un pays et

¹⁸ Entretien réalisé par l'auteur, printemps 2006.

¹⁹ Hélène Lavoix, *Indicateurs et méthodologies de prévision des crises et conflits: Evaluation*, Paris, AFD, 2005b, <www.cedoc.defense.gouv.fr/article.php3?id_article=790>

qu'une telle période est donc délicate²⁰. En restant à un niveau d'abstraction inférieur ne serait identifiée qu'une multiplicité de changements, de la démocratie vers des systèmes plus autocratiques ou vice versa, voyant une augmentation de la probabilité de conflits, mais ne permettant pas de conclusion autre que celle reposant sur la spécificité des crises.

Les exemples précédemment cités remettent également en cause l'argument selon lequel il est facile de prévoir les conflits et que les systèmes d'alerte précoce existent déjà. Quant au premier point, un état de la recherche faite sur les conflits et leur dynamique montre combien ce sujet est complexe et non évident²¹, combien le savoir peut être « oublié » et combien certains résultats peuvent être contre-intuitifs. En ce qui concerne la perte des connaissances, on peut se demander comment l'importance du bon fonctionnement de l'État, avec son monopole des moyens légitimes de violence, théorisé, entre autres, par Hobbes au XVII^e siècle ou Weber au début du XX^e siècle²², et pratiqué depuis bien longtemps, a pu être à ce point oublié, que l'on songe à la situation actuelle en Irak, aux conséquences politiques négatives des réformes macroéconomiques des années 1980 ou encore à l'insistance actuelle sur les États fragiles, qui prouve la redécouverte de l'importance de l'État²³.

En ce qui concerne le danger des fausses intuitions, on se souvient, par exemple, que la pauvreté, généralement mesurée en terme de PIB par habitant, est souvent considérée comme une condition propice aux conflits. Or, les travaux théoriques comme les données empiriques, par exemple le cas de l'ex-Yougoslavie comparé à nombre de pays beaucoup plus pauvres mais où la guerre n'a pas éclaté, montrent que cette proposition est fautive, et que ce sont bien les sentiments d'injustice et de privation relative qui augmente la probabilité de conflit²⁴. Ce dernier exemple souligne, en outre, l'importance de systèmes d'alerte précoce des crises et conflits pouvant être appliqués universellement, soit également aux pays riches, puisque ce n'est plus seulement ailleurs que les crises peuvent se déclencher, les touchant par ricochet, mais aussi directement chez eux, le « développement » ou la « richesse » n'étant plus des garanties de paix.

Quant au second point, s'il est certain que de tels systèmes devraient déjà exister et faire partie intégrante des différentes institutions de l'État tournées vers l'étranger ou vers l'intérieur, une partie des missions de l'État étant d'assurer la sécurité extérieure et la paix civile²⁵, la première tâche sera de vérifier l'efficacité et la pertinence de ces systèmes, leur adéquation au monde contemporain, ainsi que l'incorporation des nouvelles connaissances acquises du fait de la recherche et de l'expérience. Le second travail sera de réaliser une synthèse des alertes ainsi produites, si elles proviennent de différents départements, agences ou ministères, afin de les mettre en cohérence. Cela confirme l'importance d'un système d'alerte précoce activement géré et suggère de nouveau la nécessité d'une structure fédératrice.

²⁰ E Mansfield & J. Snyder, « Democratization and War » *Foreign Affairs*, Vol. 74, n°3, p.79-97, mai-juin 1995.

²¹ Alice Ackermann, « The Idea and Practice of Conflict Prevention » *Journal of Peace Research*, vol. 40, n°3, 2003, p. 339-347.

²² Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 1963, paru originalement en allemand « Wissenschaft als Beruf » & « Politik als Beruf » 1919.

²³ Voir l'ouvrage collectif à paraître sur ce thème édité par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement.

²⁴ Nicholas Sambanis, « Using Case Studies to Expand the Theory of Civil War » *CPR Working Papers*, Banque mondiale, Social Development Department Environmentally and Socially Sustainable Development Network, Paper N°5, Mai 2003 ; Moore, *op. cit.*

²⁵ Moore, *op. cit.*

Cette nécessité de rapprocher et de comparer différents systèmes d'alerte existants, afin de synthétiser leurs résultats, souligne une difficulté à laquelle se confrontent ceux qui s'intéressent à la prévision, à savoir la surabondance des informations et rapports provenant généralement des experts et praticiens mentionnés ci-dessus, et renseignements, en source ouverte ou fermée, comme évoqué maintes fois lors des débats qui eurent lieu pendant le séminaire. Surchargeant les systèmes cognitifs, cette surinformation peut être plus nuisible qu'une absence d'information, puisqu'elle donne l'illusion de savoir. Il est indispensable, en effet, que les données disponibles soient vérifiées, classées, identifiées, organisées, afin qu'elles nourrissent une compréhension. Cette approche, une fois encore, est celle proposée par la science et nécessite donc de s'appuyer sur un système qui permette de sélectionner les informations pertinentes, pour que l'analyse et l'incorporation au système d'alerte permettent à la prévision de se faire au mieux, ce qui peut même éventuellement conduire à aller chercher des données supplémentaires, si elles ne sont pas disponibles dans la masse présente.

Les difficultés de la réponse invalident-elles les systèmes d'alerte précoce ?

Finalement, en ce qui concerne l'incapacité à traduire une alerte en réponse²⁶, les arguments avancés sont au nombre de trois. 1/ L'alerte ne permettrait pas de définir un programme d'action. 2/ Lorsque l'alerte est présentée au politique, elle ne reçoit, au mieux, qu'une attention très mitigée, lorsqu'elle n'est pas ignorée. Le manque d'intérêt du politique relèverait, d'une part, d'une différence de cadre temporel entre échéances électorales et actions préventives et, d'autre part, de l'absence de suggestion d'action accompagnant l'alerte. Les deux premières critiques sont donc en partie liées. 3/ Dans certains cas, la situation difficile serait connue, prévue depuis longtemps, alors qu'aucune réponse n'est véritablement apportée.

En préalable, lors de chaque phase de prévention que sont 1/ l'anticipation, 2/ l'alerte et sa diffusion, 3/ le diagnostic, 4/ la planification de la réponse, puis finalement 5/ sa mise en œuvre, des décisions seront nécessaires et feront naître, à chaque fois, des difficultés spécifiques. Ce n'est pas parce qu'une étape, quelle qu'elle soit, présente un obstacle que l'ensemble du processus doit être abandonné. Au contraire, il convient de tenter de résoudre chacun des problèmes.

Le premier écueil, celui de la nécessaire définition d'un programme d'action, pourrait n'être qu'apparent. Nous avons vu que le système d'alerte précoce devait être fondé sur une compréhension de l'instabilité ou des conflits et de leurs dynamiques, de type scientifique. Si donc un tel système permet d'anticiper une situation et de déclencher une alerte, il ne peut le faire que

²⁶ Cf. d'une façon générale, la plupart des ouvrages traitant de prévision et prévention des conflits, par exemple pour une bonne synthèse, Hugh Miall, Oliver Ramsbotham and Tom Woodhouse, *Contemporary Conflict Resolution*, Cambridge, Polity Press, 1999 ; ou Ackermann, *op. cit.*, sur le problème de la connaissance et de l'action. Dans le cas particulier des génocides, les problèmes liés à la prévision et aux réponses sont rappelées par Jacques Sémelin, *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005.

parce que les mesures provenant de certains des indicateurs ou mécanismes qui le composent, ont été identifiées comme augmentant les probabilités de conflit ou d'instabilité. Il s'ensuit que ces domaines « crisogènes » sont connus. Bien que, par prudence, les praticiens de l'alerte précoce insistent sur le fait qu'ils ne peuvent que déceler des problèmes et non proposer des solutions, il nous semble que nous avons bien là, au minimum, une première identification de facteurs de crises. Si une étape supplémentaire de diagnostic plus détaillé, faisant éventuellement appel aux experts pays, est incorporée comme phase finale du système d'alerte, alors les grandes lignes de programmes d'action pourront être présentées aux politiques ou à ceux qui prennent les décisions lors de la diffusion de l'alerte. Ainsi, deux des objections précédemment citées sont levées.

La deuxième critique est plus grave et plus difficile. Elle souligne les difficultés rencontrées par les démocraties contemporaines, souvent prisonnières des médias, et par des appareils d'État complexes, pour s'adapter au monde contemporain. À terme, il semble improbable que des systèmes politiques puissent perdurer, s'ils ne peuvent prendre des décisions et agir en fonction du temps politico-historique, qui est un temps long. Nous sommes donc face à un obstacle qui, dépassant le thème de l'alerte précoce, est partie intégrante d'un défi majeur auquel nombre de pays sont confrontés. Le surmonter nécessitera probablement de nombreux ajustements et du temps. Cependant, le fait de devoir résoudre un tel problème, plus large que celui qui nous préoccupe, n'est pas une raison pour ne rien faire, puisque tout effort pour améliorer ne serait-ce qu'une infime part d'un système contribue au labeur collectif nécessaire pour l'amélioration du tout.

Finalement, en ce qui concerne l'absence de réponse en dépit d'un diagnostic connu, comme dans le cas du Darfour, un tel jugement demanderait d'abord une analyse détaillée. Depuis quand connaît-on exactement la situation, c'est-à-dire, à quelle phase du conflit l'alerte a-t-elle été donnée ? En outre, développer un système d'alerte précoce ne signifie pas intervenir dans toutes les situations. Il s'agit d'obtenir une image aussi claire que possible des développements éventuels de la situation actuelle, afin que des choix informés puissent être faits en fonction des objectifs et moyens disponibles. Ainsi, compte tenu des objectifs spécifiques d'un acteur et de ses moyens, ou de ceux de la communauté internationale, si l'alerte est donnée à un stade trop avancé d'escalade, la réponse adéquate peut devenir impossible.

Passant ainsi en revue un certain nombre d'objections majeures opposées à la prévention en général, aux systèmes d'alerte précoce en particulier, nous avons vu qu'elles peuvent être levées si les difficultés qu'elles soulignent sont prises en compte. Un système d'alerte précoce doit ainsi permettre la sélection et l'organisation d'une multiplicité d'informations, provenant de sources diverses, en étant fondé sur une compréhension de l'instabilité ou des dynamiques de conflits et crises, de type scientifique, régulièrement vérifiée et mise à jour. Il peut utiliser les résultats d'autres systèmes d'alertes ou d'analyse du risque et présenter au minimum des ébauches de proposition d'action lors de sa diffusion au politique. Ces premiers résultats devront être intégrés lors de la mise en place du système d'alerte précoce dont nous allons désormais voir plus en détail comment et par quelles étapes il peut être élaboré.

Mettre en œuvre un système d'alerte précoce

La structure responsable de l'alerte

En se positionnant au niveau d'un État, pour les systèmes d'alerte précoce comme pour la prévention de manière plus générale, nous avons vu lors de la présentation initiale que trois principaux domaines d'intervention entraînent en jeu : l'aide au développement et la coopération – les acteurs étant, de plus, impliqués le plus tôt et le plus longtemps dans la prévention de la crise –, les affaires étrangères et la défense. Un système d'alerte précoce devrait pouvoir répondre aux attentes des trois acteurs impliqués et faciliter leur action conjointe. Compte tenu de ces impératifs et de ceux liés à la coordination, il nécessite un travail en commun.

Qui plus est, compte tenu des intérêts, actions et perceptions divergents des divers acteurs, l'expérience de certains responsables de systèmes d'alerte précoce semble indiquer qu'il est nécessaire d'avoir recours à une instance fédératrice, quitte à la créer, instance à laquelle participeraient ces trois types d'acteurs et les services de renseignement. Cette structure pourrait dépasser les besoins particuliers et les synthétiser. Elle pourrait également faire intervenir d'autres acteurs, selon les cas, comme la Justice, le Commerce, les Douanes, etc. Comme le réaffirme avec force un responsable expérimenté des systèmes d'alerte précoce et d'anticipation au sein d'institutions étatiques, il est donc indispensable qu'elle soit dotée d'une autorité suffisante, dans le cadre de sa mission, et du personnel et des moyens nécessaires.

Il ne s'agit pas ici de priver les instances classiques de leurs différentes capacités d'alerte précoce, ni d'interférer dans leur mission, mais au contraire d'articuler au mieux ces différentes expertises au sein d'un tout cohérent.

Notamment dans les cas liés à l'urgence, donc aux systèmes d'alerte précoce de type classique, une structure synthétique pourrait également promouvoir une concertation interministérielle ou interinstitutionnelle, discutant des résultats de l'alerte et des diagnostics et contribuant à la planification d'une réponse coordonnée.

Bien qu'ayant des avantages en terme de coût, la solution plus souple, consistant uniquement en réunions interministérielles ou interdépartementales, même régulières, semble en effet, ne pouvoir fonctionner, du fait justement de

l'absence d'une autorité d'arbitrage et de synthèse, ainsi que de problèmes de suivi et gestion du système d'anticipation, en cas de changement de personnel.

Cependant, le risque existe de voir la structure fédératrice transformée en une institution « de plus », dont l'autorité serait ainsi diluée et l'efficacité diminuée. Ainsi, le positionnement de cette instance dans l'organigramme général de l'État concerné sera un choix crucial, de même que la volonté de coopération des ministères ou agences participantes et l'investissement et la motivation du personnel l'animant.

Objectifs et priorités

Le but d'un système d'alerte précoce, tel que définit par un haut responsable d'un tel système, est d'obtenir suffisamment de détails sur la situation mondiale et ce, suffisamment tôt pour permettre la définition d'une politique par l'autorité en place, que ce soit en termes de prévention complète ou de mitigation d'effets négatifs potentiels, et ce, en fonction des objectifs politiques globaux.

Le bon fonctionnement d'un système d'alerte précoce demande ainsi un effort au niveau de la définition des objectifs généraux de l'acteur concerné. Par exemple, l'objectif principal sécuritaire pourra être de protéger un pays contre des menaces terroristes ou contre toute menace. Il peut être croisé avec un objectif d'approvisionnement énergétique, avec des considérations purement géopolitiques, avec une volonté d'accroître l'influence politique ou de renforcer des liens historiques, avec une volonté de protéger ses ressortissants, etc.

Cette mise en exergue préalable, puisqu'elle donnera lieu à la définition de priorités, sera également cruciale lorsque l'étape de la planification des réponses sera atteinte²⁷.

Sur quel phénomène l'alerte doit-elle porter ?

En fonction des objectifs définis, le système d'alerte précoce cherchera à identifier les composants principaux et les dynamiques conduisant au risque ou à la situation à prévenir.

Ainsi, l'alerte pourra porter sur l'instabilité, si la prévention de cette dernière est analysée comme étant la cause principale des menaces qui doivent être anticipées.

Elle pourra également avoir pour objet les conflits, si leur identification et prévention permettent de réaliser les objectifs précédemment définis.

²⁷ Pour un exposé sur l'importance des priorités, Général Bonningues, *art. cit.*

Créer le système d'alerte

Compréhension, mise en cohérence et modélisation

Une fois les objectifs et l'objet de l'alerte définis, comme l'expérience des responsables de systèmes opérationnels d'alerte précoce nous l'apprend, il s'agit de créer un système permettant effectivement d'identifier et d'anticiper ce sur quoi porte l'alerte. Ce qui demande, nous l'avons vu, une approche scientifique. On cherchera donc, utilisant initialement les résultats des recherches existantes, comme l'ont fait certaines institutions étatiques lorsqu'elles décidèrent de se doter d'un système d'alerte précoce, à comprendre les mécanismes et dynamiques sous-jacentes au problème considéré. Il faudra synthétiser différentes approches théoriques, et transformer une recherche en sciences sociales qui n'est pas toujours conçue pour être appliquée.

Les grands types de méthode utilisés en prévision peuvent être placés sur un axe allant du *qualitatif* pur, soit une analyse détaillée par un ou plusieurs experts, incluant plus ou moins de cas, au *quantitatif*, généralement fondé sur une approche statistique cherchant à corrélérer différentes variables et le résultat recherché, comme par exemple le système ACTOR de l'US Center for Army Analysis, ou certains travaux de l'Université du Maryland²⁸. On trouve également, dans la perspective quantitative, des collections, plus ou moins grandes, d'indicateurs, mesurables et mesurés, comme ceux du CIFP au Canada, qui offrent une base de données exceptionnelle à ses utilisateurs²⁹. Cependant, si aucun lien entre ces indicateurs n'est prévu, alors il est impératif que l'ensemble soit contextualisé par des analystes³⁰. De plus, l'agrégation des mesures entre elles, tout en restant difficile, ne permet que de donner un indice au niveau macro³¹.

L'approche quantitative, si elle permet la comparaison et la systématisation nécessaires, connaît comme problème principal une incapacité à mettre en évidence les chaînes causales et les dynamiques³². Pour sa part, l'approche qualitative classique nécessite l'utilisation de nombreux experts, ce qui rend difficile la systématisation et la comparaison, lesquelles sont indispensables à l'anticipation et à l'alerte.

Cependant, la méthode qualitative peut se systématiser, à l'aide d'indicateurs de type « questions clés » mesurés de façon binaire ou logique

²⁸ Les données sur ACTOR, FORECITE et FOREWARN proviennent de *MORS Workshop*: « The Global War on Terrorism: Analytic Support, Tools and Metrics of Assessment » 30 Novembre-2 Décembre 2004, Naval War College, Newport, Rhode Island, Phalanx online *The bulletin of Military Operations Research* – Vol. 38 n°1 2005, et de Chris Yiu et Nick Mabey, « Countries at Risk of Instability: Practical Risk Assessment, Early Warning and Knowledge Management » Risk Assessment; *PMSU Background Paper*, Février 2005, p. 40 & 43, citées dans Lavoix, *Op. Cit.* 2005b, pour une brève présentation du système américains ACTOR, p.141-142 et des bases de données du programme CIDCM de l'université du Maryland, p.143.

²⁹ <www.carleton.ca/cifp/>. Pour une présentation et analyse de ces indicateurs, voir Lavoix, *op. cit.*, 2005b, p. 31-61 et 118-121.

³⁰ Carment, David, « Assessing Country Risk: Creating an Index of Severity » *Background Discussion Paper prepared for CIFP Risk Assessment Template*, CIFP, Mai 2001

³¹ *Ibid.*

³² MORS, art. cit.

(oui/non)³³. De même, l'approche automatique de type quantitative peut incorporer la mesure du qualitatif et la prise en compte de chaînes causales (si celles-ci ont été auparavant identifiées), par exemple avec l'analyse de données événementielles (*event data analysis*)³⁴. Brièvement, en codant chaque élément d'une phrase (qui, quoi, à qui, où, quand), cette méthode permet de calculer l'occurrence d'événements tels que spécifiquement définis par l'utilisateur. Dans le domaine de la prévention d'une guerre de type ethnique, on pourrait ainsi, par exemple, savoir combien de fois, dans un pays X, un groupe d'acteurs (à définir) aura menacé un autre groupe (également à définir). Une forte augmentation d'un tel indicateur pourra suggérer que le passage à l'acte vers la violence est en train d'être préparé. Cette méthode est utilisée par la société Virtual Research Associate (VRA) créée par des chercheurs de Harvard, par le système d'alerte précoce de la SwissPeace Foundation, FAST, en combinaison avec des analyses qualitatives pures centrées sur les réseaux d'acteurs, et par les systèmes FORECITE (utilisant des sources ouvertes) et FOREWARN (utilisant des sources fermées) de l'*US Center for Army Analysis*³⁵.

Avant d'adopter une méthode quelconque et de pouvoir évaluer sa pertinence, il apparaît en conséquence nécessaire de comprendre au mieux l'objet de l'alerte.

Si l'alerte porte sur les conflits, il faudra alors définir en premier lieu ce qu'est un conflit. On cherchera à comprendre ses dynamiques englobant, par exemple, les phases d'escalade de Kosimo, telles que présentées dans le diagramme ci-dessus. Compte tenu de l'évolution de la compréhension de l'objet d'alerte, il pourra également se greffer des sous objectifs, cherchant par exemple à identifier la fragilisation des États, celle-ci étant considérée comme une cause de conflit, comme cela semble être le cas depuis début 2005³⁶.

Si l'objectif est la prévention de l'instabilité, après avoir défini ce concept, on recherchera les processus qui lui sont sous-jacents. On pourra, par exemple, obtenir comme catégories analytiques liées à l'instabilité : la faillite des États, les urgences humanitaires, les conflits de grande ampleur, les changements violents de régime ou l'existence de zones de non droit au sein de pays. Il sera ensuite possible de recourir à des méthodes de type quantitatives statistiques. Cependant, ces outils ne permettent pas la prise en compte de processus. Il serait donc nécessaire, pour chacune de ces catégories, de comprendre leurs dynamiques, de même que les interactions entre différentes catégories, qui peuvent démultiplier les risques. Par exemple, une urgence humanitaire n'est pas déstabilisante en soi, mais nécessite d'être comprise dans son contexte et son évolution. La famine liée à la désertification du Sahel ou les conditions dramatiques de vie dans certaines parties du Bangladesh pendant des inondations sont des urgences humanitaires. Pourtant, les conséquences en termes d'instabilité peuvent n'être ni directes, ni immédiates. Il faudrait probablement introduire une approche spécifique pour

³³ Angelika Spelten, « An Indicator Model for Use as an Additional Instrument for Planning and analysis in Development Co-operation » *Crisis Analysis in Development Co-operation*, (Bonn: BMZ, August 1998) et *Early Warning Indicators of Armed Conflict*, BMZ, 2003.

³⁴ Par exemple, Bond, Doug, Bond, Joe, Oh, Churl, Jenkins, J. Craig, Taylor Charles Lewis, « Integrated Data for Events Analysis (IDEA): An Event Typology for Automated Events Data Development » *Journal of Peace Research*, vol. 40, n°6, 2003, p. 733–745. Pour un résumé sur cette méthode et son utilisation, voir Lavoix, *op. cit.*, 2005b, p.128-138 et p. 142.

Les travaux sur les « traitements automatisés des données discursives » réalisés par le Céditec de l'université de Paris 12, en collaboration avec d'autres centres de recherche, pourraient être analysés en vue de leur application à l'alerte précoce.

³⁵ *Ibid.* Voir pour VRA, <vranet.com/> ; pour FAST, <www.swisspeace.org/fast/>, pour FOREWARN et FORECITE, voir note 16.

³⁶ Voir note [15].

ces types de risque qui, s'inspirant des systèmes d'alerte précoce liés aux risques naturels, pourraient être catégorisés comme « lents et érodants ».³⁷

La démarche choisie peut consister en une définition de risques plus étroite et spécifique, tentant ainsi de créer autant de systèmes d'alerte précoce qu'il existe de risques. Lors de cette étape dans la construction du système, il peut s'avérer que ces risques soient tous générés par les mêmes types de causes ou obéissent aux mêmes dynamiques, par exemple l'instabilité ou les guerres civiles, et donc qu'un système d'alerte précoce plus global portant sur la cause principale soit plus efficace et moins onéreux. Il faudra alors dérouler de nouveau le processus pour le nouveau sujet d'alerte.

Une fois définis ces fondements théoriques une synthèse ou sélection des méthodes qui semblent les plus performantes en fonction de l'objet devra être faite. Il s'agira ensuite de traduire ces théories en un système opérationnel permettant l'anticipation et l'alerte.

En ce qui concerne les conflits, des « indicateurs-questions » spécifiques pourront être créés, fondés sur les hypothèses précises liées à la compréhension développée, permettant de prendre en compte l'histoire et les valeurs des pays concernés, et ayant pour objet la collecte et l'ordonnancement des informations³⁸. Les questions peuvent être regroupées par thème, chaque catégorie se voyant ensuite attribuer un poids différent pour l'agrégation finale, en fonction de son importance quant au déclenchement d'un conflit. Par exemple, des facteurs structurels pourront être évalués comme ayant un poids moindre par rapport à ceux mesurant l'escalade vers la violence. Cette méthode peut être caractérisée comme étant de type qualitatif systématique.

Confrontés à une grande diversité d'explications et outils et cherchant à conserver le meilleur de chacune d'entre elles, alors qu'une synthèse semble impossible, le choix pourra être de sélectionner certaines méthodes quantitatives, tentant ensuite d'identifier les pays présentant les mêmes « profils ». Ces pays seront ensuite regroupés en fonction de leurs similitudes. Le premier inconvénient de cette méthode est qu'elle n'est pas fondée sur une compréhension des dynamiques et donc ne semble pas permettre une alerte temporelle fine, ce qui est pourtant un de ses objectifs principaux. De plus, elle tendrait à agréger des variables sans rechercher les liens entre elles. Le risque est donc de se trouver avec un système d'alerte inopérant ou générant des alertes infondées, dans la mesure où il mélange des problèmes sans les ordonner.

Une autre façon de faire face à la diversité de méthodes, choix fait par certaines des institutions représentées lors du séminaire, est de compléter par des analyses d'expert les approches quantitatives statistiques et d'analyses de données événementielles, fondées sur une identification des dynamiques de conflits ou d'instabilité. Plus qu'une méthode d'alerte précoce, un tel système est donc un processus.

L'horizon temporel pris en considération pour l'anticipation et l'alerte peut varier de six mois à cinq ans, comme nous le verrons dans la partie concernant les résultats. Il est impératif que celui-ci soit lié de façon cohérente au système développé.

³⁷ Glantz, Michael H., *Usable Science 8 - Early Warning Systems: Do's and Don'ts*, Shanghai: Report of the Workshop on Early Warning Systems, 20-23 Octobre 2003 ; 6 Février 2004, p. 12-13.

³⁸ Comme exemple, nous avons le système d'indicateurs du BMZ, créé par Angelika Spelten, art. cit. et op. cit.

Sur quelles entités l'alerte portera-t-elle ?

Lors de la création du système, et en lien logique avec le modèle développé, la « population » qui fera l'objet d'une alerte potentielle doit être définie. Compte tenu des objectifs et de l'objet de l'alerte, cette population est constituée, d'une façon générale, par les États membres de la communauté internationale. La base peut donc être les 192 États membres des Nations unies, comme certains États en ont fait le choix.

Cependant, et comme l'attestent certains créateurs de systèmes d'alerte précoce, en fonction des objectifs initiaux de l'acteur mettant en œuvre le système d'alerte, cette base peut être réduite, ne considérant, par exemple, que certains pays relevant d'une zone d'influence traditionnelle. Il faudra cependant vérifier qu'une telle sélection *a priori* est cohérente avec les objectifs initiaux précédemment définis.

On peut également imaginer que, pour différentes raisons liées à l'objet de l'alerte, la catégorisation en États membres ne soit pas la plus pertinente. On pourra ainsi choisir, dans certains cas, des aires géographiques regroupant plusieurs États, par exemple la région des Grands Lacs en Afrique, ou des parties d'États, comme dans le système d'alerte précoce CEWARN de l'*Intergovernmental Authority on Development (IGAD)*³⁹, quitte à les subdiviser ensuite pour retrouver les États, acteurs principaux du monde international.

De même, un système d'alerte cherchant à prévoir des menaces spécifiques provenant d'acteurs non étatiques définis selon leur affiliation idéologique, par exemple, pourrait utilement choisir comme population ces groupes d'acteurs, lesquels seraient ensuite éventuellement croisés avec d'autres critères afin de pouvoir suivre l'émergence de nouveaux groupes. Cette méthode d'anticipation pourrait ensuite utilement intégrer les analyses de réseaux d'acteurs⁴⁰. Un tel système pourrait compléter une approche plus classique, par les États, demandant alors un nouvel effort de synthèse pour obtenir un tout cohérent.

À tous les niveaux de la conception du système, l'essentiel est donc de développer une compréhension dynamique de l'objet et de respecter les liens logiques entre les différentes étapes, ce qui permettra de s'assurer que le système créé fait bien porter l'anticipation et l'alerte sur la situation à prévenir.

³⁹ Les États membres de l'IGAD sont: la République de Djibouti, l'Érythrée, la République démocratique fédérale d'Éthiopie, la République du Kenya, la République de Somalie, la République du Soudan, et la République d'Ouganda. Site de CEWARN : <www.cewarn.org/>. Pour une brève présentation, voir Lavoix, *op. cit.*, 2005b, et p. 133-134.

⁴⁰ Pour un exemple de système d'alerte précoce intégrant une analyse des réseaux d'acteurs, voir le système FAST, August Hämmerli, Regula Gattiker, Reto Weyermann, « Conflict and Cooperation in an Actors' Network of Chechnya Based on Event Data », *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 50 n°2, avril 2006, p. 159-175.

Utilisation du système d'alerte précoce : organisation, information et résultats

Une fois la modélisation du système d'alerte développée, encore faut-il l'activer et l'animer, ce qui demande une organisation et une injection de données, afin de pouvoir obtenir les résultats sur lesquels portera, finalement, l'alerte.

L'organisation

L'expérience des utilisateurs de systèmes d'alerte précoce montre que l'ensemble du processus d'alerte se déroule généralement selon une fréquence d'une à deux fois par an. En parallèle, les unités faisant l'objet de l'alerte la plus pressante pourront être surveillées régulièrement.

Les présentations de systèmes d'alerte précoce opérationnels faites lors du séminaire suggèrent différents types d'organisation possibles.

Lorsque le système d'alerte est constitué par un modèle unique, composé par exemple de questions clés, on pourra recourir à un centre extérieur d'experts ou demander au personnel en poste sur le terrain, après une brève formation, si besoin est, de remplir le questionnaire. Il est essentiel que celui-ci soit composé de questions simples et puisse être complété en une à deux heures par pays.

Une personne ou une équipe, travaillant de façon soudée et dont les membres peuvent comparer les résultats obtenus, sera ensuite responsable de la centralisation, de l'analyse des réponses et du calcul. Si les résultats sont très différents de ceux obtenus précédemment, alors l'analyste devra vérifier avec la personne ayant rempli le formulaire les raisons de cette évolution, et ce, afin de réduire la possibilité d'écarts qui pourraient provenir de biais de perception. Pour chaque pays, le questionnaire initial pourra être synthétisé en une à deux pages, soulignant l'évolution par rapport à la précédente analyse et montrant graphiquement la courbe des différents indicateurs.

Lorsque le système d'alerte est composé du mélange de plusieurs outils, la première étape sera d'obtenir les résultats provenant des différentes méthodes. En ce qui concerne l'utilisation d'analystes au début du processus, il semble qu'il soit judicieux d'avoir recours à une expertise aussi large que possible, mélangeant ainsi connaissances externes et internes à l'acteur pour lequel l'alerte est faite.

Les résultats seront ensuite comparés. Lorsqu'ils convergent, alors les pays concernés seront placés dans la catégorie correspondante. Lorsqu'ils divergent, la structure responsable de l'alerte précoce prendra contact avec les différents experts concernés et tentera d'analyser les raisons de cette divergence. La décision du placement du pays dans une catégorie d'alerte ou une autre reviendra finalement à la structure responsable de l'alerte.

Après ce premier tri, qui permet notamment d'ôter de la « population » à analyser les pays qui ne connaissent que très peu de risques, ceux restant sur la liste pourront être regroupés par régions géographiques. Une nouvelle étape de tri peut alors commencer, utilisant par exemple des entretiens détaillés avec des spécialistes, ainsi qu'un questionnaire spécifique lié à l'objet

de l'alerte. On cherchera notamment lors de cette étape à souligner les dynamiques de conflit ou d'instabilité existant pour chacun des pays étudiés. Ce diagnostic permettra, par la suite, de préparer des options de réponses possibles.

Finalement, les analystes de la cellule d'alerte précoce pourront se réunir et examiner, un par un, les résultats obtenus par pays. Ils positionneront ainsi chaque pays dans sa catégorie, soit sur l'arc des conflits, soit par rapport aux risques d'instabilité.

Quel que soit le type d'organisation choisie, il importe de mélanger deux ingrédients : le recours à l'analyse humaine et à une ou plusieurs des méthodes les plus systématiques, comparatives et objectives existantes. Outre la satisfaction des critères vus précédemment, l'approche quantitative permet de corriger ou de minimiser les éventuels biais liés à la perception humaine ou, dans le cas de réunions, liées aux dynamiques de groupe ; l'approche qualitative réinjecte, dans un cadre construit, intuition, capacités d'analyse et de synthèse, composants émotionnels et complexité de pensée.

Finalement, l'organisation devra intégrer gestion du savoir et autoévaluation, qui lui permettront, d'une part, d'intégrer le résultat de nouvelles recherches et, d'autre part, de tirer leçon des erreurs éventuellement commises. Chaque erreur décelée devra faire l'objet d'un diagnostic afin d'identifier son origine et de corriger le système adéquatement. Ce processus devra être planifié sur le long terme pour pouvoir prendre en compte les alertes les plus lointaines.

L'information

L'information pourra provenir de sources ouvertes ou fermées. Comme nous l'avons vu précédemment, ce n'est pas tant la disponibilité de l'information que sa pertinence qui pose problème. En ce qui concerne un État, en effet, de nombreuses données sont présentes, sauf situation particulière, du fait de l'existence de services de renseignements et de réseaux de postes diplomatiques et autres agences couvrant les différents domaines politiques, militaires, économiques et sociaux. L'accès large aux médias et le recours à des réseaux d'experts extérieurs devraient pouvoir éventuellement compléter ce dispositif.

Le problème de la sélection de l'information pertinente dépend directement de la modélisation du système d'alerte et devrait donc être résolu lors de la conception de celui-ci. Notamment, le modèle créé devrait permettre de lutter contre les fermetures cognitives involontaires (obéissance aux modes, sélections inconscientes, tri sélectif du fait de l'émotion, préjugés, etc.)⁴¹. Il devrait également veiller à ce que des informations provenant de sources sub-nationales en fonction des cas, puissent être relayées.

Quel que soit le système d'alerte, la préoccupation principale lors de son utilisation sera d'évaluer la validité de l'information brute, puis de limiter les biais liés à la perception de l'analyste.

⁴¹ Pour un exemple de fermeture et d'ouverture des filtres cognitifs dans les situations de crise, Hélène Lavoix, *'Nationalism' and 'Genocide': the construction of nation-ness, authority and opposition – The case of Cambodia (1861-1979)*, PhD Thesis, SOAS – University of London, 2005a.

En ce qui concerne l'information brute, le double système d'évaluation en fonction de la source, d'une part, de l'information véhiculée, d'autre part, a fait ses preuves notamment au sein des services de renseignement ou plus récemment dans le système mis en place par FAST. Il faut cependant ajouter que rumeurs, nouvelles partiellement vraies ou discours peuvent avoir leur utilité, en ce qu'ils révèlent les croyances et buts, préoccupations et anxiétés des acteurs étudiés⁴².

Outre leur réduction grâce à l'utilisation d'un modèle systématique, les biais perceptifs de l'analyste, seront plus facilement corrigés par comparaison des analyses dans le temps et entre pays, ainsi que par une vérification de la cohérence interne et de la logique du raisonnement explicité.

Les résultats

Le résultat final montrera une répartition des unités soumises au système d'alerte, généralement des pays, classés en fonction de l'objet de l'alerte.

Comme le montrent les systèmes d'alerte précoce existants, si l'objet est le conflit, alors les pays pourront être classés en fonction de leur positionnement sur l'arc des phases de conflits. Si l'objet est l'instabilité, alors les pays pourront être répartis en fonction de différents horizons temporels d'instabilité, soit, par exemple, six mois, deux ans et cinq ans. Cette seconde catégorisation, bien que plus classique et plus facile à gérer pour la planification de la réponse, est également plus incertaine. Elle impose, en effet, une échelle de mesure, le temps, comme absolu extrinsèque, alors que le temps historique est finalement variable en fonction des interactions des acteurs.⁴³ Afin de surmonter cette difficulté, il faudrait pouvoir expliquer les mécanismes et dynamiques liés à l'instabilité, comme cela a été fait pour les conflits.

À l'inverse, le positionnement sur l'arc des conflits, plus fidèle à la réalité et donc donnant des résultats plus fiables, sera éventuellement difficilement traduisible en termes de réponse, notamment du fait des habitudes de planification. Un travail supplémentaire de « traduction » devra donc être effectué qui permette de passer d'un temps mesuré en tension à un temps mesuré classiquement en mois et années.

Le nombre de pays, classés par catégories et figurant sur la liste finale, dépendra en fait de la réalité. Il est, en effet, impossible de fixer à l'avance le nombre de pays instables ou risquant un conflit. Si l'on imagine, par exemple, qu'une nouvelle guerre mondiale se profile, alors un très grand nombre de pays se trouvera en phase d'escalade avancée. Il serait impossible et même dangereux de décider arbitrairement que seuls certains d'entre eux sont signalés comme faisant l'objet d'une alerte. Les indices permettant de déceler le danger global ne pourraient être perçus, le diagnostic idoine fait et les réponses nécessaires envisagées. On ne peut donc limiter *a priori* le résultat final du système d'alerte précoce.

⁴² Voir, par exemple, les travaux des philosophes Wittgenstein et Quine ou des neurobiologistes Maturana et Varela. Pour un exemple d'application à des cas concrets, Lavoix, *op. cit.*, 2005a.

⁴³ Voir Lavoix, *op. cit.*, 2005b, p. 26-28.

Mise en relation des résultats provenant du système d'alerte précoce, des objectifs et des moyens

La liste de pays résultante, catégorisée adéquatement, pourra et même devra être mise en relation avec les objectifs définis initialement et les moyens disponibles. De là, une nouvelle liste, comportant, par exemple, entre 20 et 60 pays, pourra être sélectionnée pour intervention ou réponse.

Déclencher l'alerte : décision et propositions d'action

Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, il semblerait que l'alerte seule ne soit pas suffisante pour attirer l'attention des politiques. Ils ont, en effet, également besoin que des solutions leur soient proposées.

Il faut donc adjoindre à l'alerte le diagnostic détaillé, les évaluations des actions préventives possibles et de leurs effets, et finalement des propositions de réponse, ces dernières étant présentées avec le résultat de l'alerte.

Les systèmes d'alerte précoce permettent donc au minimum une première analyse relativement large des problèmes auxquels les pays soumis à surveillance se heurtent. Il conviendra alors de recourir, pour chaque pays, à un expert ou groupe d'experts, qui pourront établir un diagnostic de risque, d'instabilité ou de « conflictualité » précis pour chaque pays. Les compétences qui seront demandées à ce niveau ne pourront relever uniquement d'une connaissance du pays, mais devront être accompagnées d'une compréhension des dynamiques sous-jacentes aux phénomènes qui doivent être prévenus. Ces analyses détaillées devront ensuite être revues par l'équipe responsable de l'alerte précoce. On pourra utilement employer ici la méthode des scénarios. Une éventuelle nouvelle coordination avec les résultats obtenus par les « sous-systèmes » spécifiques d'alerte précoce des autres institutions peut alors avoir lieu.

Il s'agirait ensuite, avec implication des différents ministères, directions ou agences concernés, de transformer ces scénarios en brefs programmes d'interventions potentielles ou planification de réponse, définissant ainsi dans leurs grandes lignes des stratégies pour une action aussi efficace que possible, puis de revoir l'ensemble des réponses et de les évaluer en fonction des objectifs et moyens disponibles, définissant ainsi des priorités⁴⁴.

Ce processus permettrait non seulement d'étudier les effets multidimensionnels d'une action, mais également de sélectionner le meilleur moment pour agir. Seule une mise en relation des actions potentielles et de la dimension dynamique des processus sur lesquels l'alerte porte autorise une telle vision à long terme.

⁴⁴ Pour un exposé sur l'importance des priorités, Général Bonningues, art. cit.

C'est cette liste de pays catégorisée et accompagnée de réponses possibles qui pourrait finalement être utilisée pour déclencher l'alerte et donc présentée aux décideurs finaux.

En parallèle, les pays montrant le plus haut niveau de risque pourront être soumis à une surveillance systématique (comme cela est actuellement le cas, d'après les témoignages rapportés lors du séminaire), afin que l'évolution de la situation soit suivie en permanence. Une alerte interne pourra également être diffusée au sein des différentes institutions, y compris dans les postes diplomatiques, bureaux et agences sur le terrain, afin que toutes les actions prises vis-à-vis de ces pays soient redéfinies et coordonnées pour prendre en compte la situation anticipée.

Le système d'alerte précoce et le système international : mise en cohérence

À ce stade, fort de sa connaissance de la situation internationale générée par le système d'alerte précoce et ayant une vision claire de ses objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, l'acteur va pouvoir rencontrer les autres États et instances multilatérales, pour qu'une réponse internationale coordonnée, qui le satisfasse, puisse être mise en œuvre, processus qui sort du champ de cette étude.

Nous nous limiterons ici à examiner les difficultés et avantages qui peuvent résulter de l'utilisation de divers systèmes d'alerte précoce par les différents acteurs internationaux. Cette diversité est une conséquence de la nature anarchique, mais régulée par des normes, du système international. Au contraire de ce qui se passe au sein d'un pays, il est donc impossible qu'un seul système d'alerte faisant autorité soit sélectionné.

Cependant, comme la diversité des alertes peut faire naître le doute et allonger les phases de réflexion et de prise de décision certains pourraient suggérer qu'un pays et donc un système d'alerte soit pris comme référence. Une telle approche serait en contravention avec le principe d'indépendance et de souveraineté des États et aurait des conséquences éventuellement dangereuses en termes d'hégémonie.

Dans un monde où les réponses doivent être coordonnées pour des raisons d'efficacité, de coût et de légitimité, comment donc gérer la diversité sans que de celle-ci ne résulte l'inaction ? Une *diversité gérée* pourrait constituer une forme de réponse.

Au sein du processus d'alerte précoce, une étape supplémentaire de communication avec les autres acteurs de la communauté internationale peut être insérée. Ainsi, les résultats des systèmes d'alerte, avant mise en relation avec les moyens et objectifs de chaque État, pourraient être échangés, selon la volonté des acteurs. Les différences de résultats seraient alors comparées, sur une base technique, sans oublier cependant que les objectifs initiaux des acteurs ont également présidé à l'élaboration de leurs systèmes d'alerte précoce. Cela demanderait un effort de transparence, mais permettrait également, une amélioration éventuelle des outils d'anticipation et une diffusion de la connaissance, tout en réduisant les causes d'incompréhension.

À ce stade, il faudra prendre en compte les conséquences que pourrait avoir une communication trop large des résultats des systèmes d'alerte précoce, notamment pour les pays ou groupes marqués. Ces effets potentiels devront être évalués et intégrés à la stratégie générale.

Finalement, resteront toujours les négociations liées aux objectifs divergents des acteurs internationaux, lesquels sont aussi garants d'une certaine liberté.

Conclusion

Nous avons, tout d'abord, défini ce que devrait être un système d'alerte précoce tout en présentant le processus global de prévention dans lequel il s'insère.

Puis, nous appuyant sur les résistances et oppositions générées par l'utilisation de systèmes d'alerte précoce, nous avons dégagé un certain nombre de difficultés et contraintes devant être prises en compte lors de l'élaboration du procédé.

Finalement, nous avons suggéré qu'une structure fédératrice serait, au sein d'un appareil d'État, la mieux à même de gérer efficacement ce système d'alerte, du fait des besoins de synthèse et de gestion de différents horizons temporels qu'il implique. Nous avons ensuite analysé sept grandes étapes présidant à la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce, de la définition des objectifs et stratégies globales de l'État à sa modélisation, son utilisation et finalement aux difficultés liées à la nécessité d'une réponse coordonnée qui soit élaborée dans la diversité nécessaire du monde international.

Défiant la fatalité de la prévention, qui voudrait que seul l'échec soit décelable, les systèmes d'alerte précoce, en contribuant à réintégrer les réponses dans une stratégie globale et en aidant à mesurer régulièrement leurs effets, participent à la construction de la confiance sur laquelle, finalement, la réduction de l'incertitude et de l'insécurité repose.

Bibliographie

- Ackermann, Alice, « The Idea and Practice of Conflict Prevention », *Journal of Peace Research*, vol. 40, n°3, 2003, p. 339-347.
- Bond, Doug, Bond, Joe, Oh, Churl, Jenkins, J. Craig, Taylor Charles Lewis, « Integrated Data for Events Analysis (IDEA): An Event Typology for Automated Events Data Development », *Journal of Peace Research*, vol. 40, n°6, 2003, p. 733-745.
- Bonningues, Jacques, Général, Bureau du Haut Représentant pour la Sécurité et la Prévention des Conflits, « non-papier », 15 mai 2006.
- Bremmer, Ian « Managing Risk in an Unstable World » HBR Spotlight, *Harvard Business Review*, Onpoint article product 1126, 2005.
- Briand, Aristide, Sénat, 25 mars 1930, cité sur le monument « À Aristide Briand - Pax », érigé devant le ministère des Affaires étrangères, Paris.
- Brown, Michael E. and Rosecrance, Richard N., eds., *The Cost-Effectiveness of Conflict Prevention*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1998.
- Carment, David, « Assessing Country Risk: Creating an Index of Severity » *Background Discussion Paper prepared for CIFP Risk Assessment Template*, CIFP, mai 2001.
- Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict*, décembre 1997, <www.carnegie.org/sub/research/>.
- Châtaignier, Jean-Marc et Gaulme, François, « Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles : Pour une vision renouvelée des enjeux de l'aide au développement dans la prévention et la gestion de crises », *Document de travail*, n°5, AFD, septembre 2005.
- Châtaignier, Jean-Marc, *L'ONU dans la crise en Sierra Leone. Les méandres d'une négociation*, Paris, CEAN-Karthala, 2005.
- Collier, Paul & Anke Hoeffler, « Greed and grievance in Civil War » *Processed Paper*, Development Research Group, Banque mondiale, 2002.
- Ebata, Michi, *From the discourse to the ground: UNDP activities in conflict prevention*, New York, UNDP Bureau for Crisis Prevention and Recovery, mai 2003.
- Glantz, Michael H., *Usable Science 8 - Early Warning Systems: Do's and Don'ts*, Shanghai: Report of the Workshop on Early Warning Systems, 20-23 October 2003 ; 6 février 2004.
- Hämmerli, August, Gattiker, Regula, Weyermann, Reto, « Conflict and Cooperation in an Actors' Network of Chechnya Based on Event Data » *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 50 n°2, avril 2006, p.159-175
- Heidelberg Institute on International Conflict Research (HIK), *Conflict Barometer 2005, Crises ; Wars ; Coups d'État ; Negotiations ; Mediations ; Peace Settlements ; 14th Annual Conflict Analysis*, édition révisée, Department of Political Science, University of Heidelberg, décembre 2005; <www.hiik.de/en/index_e.htm>.
- International Institute of Security Studies, « Diamonds and conflicts, » *Strategic Comments*, Vol. 6 n°4, 2000

- Lavoix, Hélène, *'Nationalism' and 'Genocide': the construction of nation-ness, authority and opposition – The case of Cambodia (1861-1979)*; PhD Thesis, SOAS – Université de Londres, 2005.
- Lavoix, Hélène, *Indicateurs et méthodologies de prévision des crises et conflits: Evaluation*, Paris, AFD, 2005, <www.cedoc.defense.gouv.fr/article.php3?id_article=790>
- Luttwak, Edward « Give War a Chance », *Foreign Affairs*, juillet-août, 1999
- Mansfield, E. & Snyder, J., « Democratization and War » *Foreign Affairs*, Vol. 74, n°3, p.79-97, mai-juin 1995.
- Miall, Hugh Oliver Ramsbotham and Tom Woodhouse, *Contemporary Conflict Resolution*, Cambridge, Polity Press, 1999.
- Moore, Barrington, *Injustice: Social bases of Obedience and Revolt*, London, Macmillan, 1978.
- MORS Workshop: « The Global War on Terrorism: Analytic Support, Tools and Metrics of Assessment » 30 Novembre – 2 décembre 2004, Naval War College, Newport, Rhode Island, Phalanx online, The bulletin of Military Operations Research – Vol. 38 n°1 2005.
- PMSU – PCRI - *Investing in Prevention*, 2005.
- Rubin, B. R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de sécurité » *Critique internationale*, n°28, juillet-septembre 2005, p.169-183.
- Sambanis, Nicholas « Using Case Studies to Expand the Theory of Civil War » *CPR Working Papers*, World Bank, Social Development Department Environmentally and Socially Sustainable Development Network, Paper N°5, Mai 2003.
- Sémelin, Jacques, *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005.
- Spelten, Angelika, « An Indicator Model for Use as an Additional Instrument for Planning and analysis in Development Co-operation » *Crisis Analysis in Development Co-operation*, Bonn, BMZ, août 1998.
- Spelten, Angelika, *Early Warning Indicators of Armed Conflict*, Bonn, BMZ, 2003.
- Steering Committee of the Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda *Rebuilding Post-War Rwanda*, The International Response to Conflict and Genocide: Lessons from the Rwanda Experience, Study 4, Copenhage: mars 1996.
- Straw, Jack, Discours au *Foreign Policy Centre*, 25 mars 2002.
- Walter, B. « Does Conflict Beget Conflict ? Explaining Recurring Civil War » *Journal of Peace Research*, 41:3, 2004.
- Walzer, Michael, *Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques*, Paris, Gallimard, 2006
- Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 1963, paru originalement en allemand « Wissenschaft als Beruf » & « Politik als Beruf » 1919.
- Yiu, Chris et Mabey, Nick, "Countries at Risk of Instability: Practical Risk Assessment, Early Warning and Knowledge Management ;" Risk Assessment ; *PMSU Background Paper*, février 2005.

Sites Internet :

Carnegie Commission, <www.carnegie.org/sub/research/>

Centre de documentation de l'École militaire (CEDOC), <www.cedoc.defense.gouv.fr/>

CEWARN, <www.cewarn.org/>

CIFP, <www.carleton.ca/cifp/>

Coface, <www.trading-safely.com/sitecwp/cefr.nsf>

FAST, <www.swisspeace.org/fast/>

Groupe Eurasia, <www.eurasiagroup.net/si/>

HIK, <www.hik.de/en/index_e.htm>

The Economic Intelligence Unit, <www.eiu.com/>

VRA, <vranet.com/>

WRMC, <www.wmrc.com/>

SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE DES CRISES

*Séminaire organisé à Paris, le 15 Mai 2006, par
l'Ifri et le Secrétariat général de la défense nationale*

PROGRAMME

Session 1 :

OUVERTURE

Intervenants : **Dominique David**, *Directeur exécutif, Ifri, Paris*

Nicolas Regaud, *Sous-directeur « suivi des crises et conflits internationaux », SGD, Paris*

Session 2 :

FONDEMENTS THEORIQUES DES SYSTÈMES D'ALERTE

« Les indicateurs d'alerte précoce du BMZ : fondements théoriques »

Session 3 :

IDENTIFIER LES PAYS À RISQUE (LISTE PAYS) : TEMPORALITÉ ET OBJECTIFS

« Concevoir une liste pays »

Session 4 :

SOURCES, TRAITEMENT DE L'INFORMATION ET RÉSEAUX D'EXPERTS

« Réseaux d'information locale, encodage, et réseau d'analyse externe »

Session 5 :

MISE EN COHÉRENCE DES OUTILS D'ALERTE

« La diversité des systèmes d'alerte précoce est-elle un avantage ? »

Session de clôture :

PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS